27 août 2025

« Créer des liens pour faire fleurir l'avenir! »

Info parents – Spécial Rentrée 2025

MOT DE LA DIRECTION

Bonjour à vous, chers élèves et chers parents,

Sous l'influence de notre slogan « Créer des liens pour faire fleurir l'avenir! », l'année scolaire 2025-2026 s'annonce chaleureuse et inspirante!

Tout le personnel de l'école souhaite reconnaître les différences et accompagner chaque élève vers l'atteinte de son plein potentiel. Nous croyons fermement qu'en cultivant un climat positif, sensible aux besoins de chacun et respectueux des points de vue, nous pouvons nourrir à la fois les apprentissages et le bien-être de nos élèves.

En travaillant main dans la main — parents, élèves et équipe-école — nous pourrons mieux détecter les signes de difficultés, favoriser des interactions bienveillantes entre les pairs et encourager l'autonomie. Ce sont ces liens solides et porteurs qui permettront à nos jeunes de s'épanouir et de développer leur engagement envers leurs apprentissages.

Ensemble, faisons de cette année 2025-2026 une période d'échanges, de découvertes et de réussites partagées!

Affectueusement,

Corina-Maria Zosim, directrice

CALENDRIER DES ACTIVITÉS ET DATES À RETENIR

28 août	**Rencontre de parents au préscolaire à 19 h**
1er septembre	**Congé de la fête du Travail**
2 septembre	Rentrée pour les élèves de la 1re à 6e année
2 septembre	Accueil sur **rendez-vous** au préscolaire
3 au 5 sept.	Entrée progressive du préscolaire
8 septembre	Début de la fréquentation à temps plein au préscolaire
9 septembre	**Rencontre de parents** (sauf préscolaire)
9 septembre	**Assemblée générale des parents** (pour tous)
10 septembre	Début du service de traiteur 5 jours/sem.
15 septembre	Photo scolaire en avant-midi
17 septembre	Début des petits déjeuners pour tous
26 septembre	Journée pédagogique (SDG ouvert)

INFORMATIONS DE LA RENTRÉE

PREMIER JOUR – 2 septembre

Préscolaire
Les élèves du préscolaire 4 et 5 ans rencontreront leur enseignante à l'heure prévue de leur **rendez-vous**. Cette rencontre se fera dans leur classe. Vous serez dirigés à votre arrivée.

Élèves de la 1re à la 6e année
Les élèves de la 1re à la 6e année sont attendus sur la cour d'école à 7 h 55. À leur arrivée, ils rejoindront leur enseignant(e). N'ayez crainte, les adultes de l'école accueilleront et aideront vos enfants lors de cette 1re journée.

Le service de transport est disponible dès le 1er jour. Cependant, vous pouvez reconduire votre enfant sur la cour d'école si vous le souhaitez.
Si vous faites ce choix, veuillez utiliser le stationnement du centre communautaire.

CLUB DES PETITS DÉJEUNERS

Le service est offert, au besoin, à tous les élèves de l'école, sans frais. Il débute le **mercredi 17 septembre.** Les produits offerts sont des produits laitiers, fruitiers et céréaliers.

Afin d'éviter le gaspillage et de maximiser le temps d'enseignement, l'enfant qui le souhaite est invité à choisir un item parmi les produits disponibles. Au besoin, des produits céréaliers sont aussi disponibles au moment de la collation du matin.

Merci à madame Marie-Hélène Senécal de prendre la relève de Madame Valérie Perras pour l'année.

TRANSPORT SCOLAIRE

Les bordereaux de transport sont disponibles sur le Portail parents pour tous les élèves. Les parents des élèves du préscolaire et les nouveaux élèves recevront également un courriel à cet effet. **Si vous ne prévoyez pas utiliser le transport scolaire durant l'année, veuillez nous en aviser dès que possible.**

À moins d'avis contraire, tous les élèves AYANT DROIT AU TRANSPORT, non inscrits au service de garde, devront quitter en autobus.

FRÉQUENTATION DU SERVICE DE GARDE OU DU SERVICE DE LA SURVEILLANCE DU MIDI

Avec la saison estivale, il se peut que vos besoins aient changé quant à la fréquentation de votre enfant au service de garde ou au service de la surveillance du midi. Merci de communiquer avec madame Viky Lanteigne au 514 380-8899, poste 5751 pour l'en informer **dès que possible.**

De plus, afin que votre enfant puisse diner à l'école ou fréquenter le service de garde, le solde de l'année précédente doit être à 0 $. Si ce n'est pas le cas, veuillez communiquer avec la responsable.

De plus, les parents ayant une **garde partagée** doivent fournir à l'école un **calendrier** indiquant leurs semaines de garde respectives. Cette information est essentielle; elle a un impact au moment du départ de l'enfant en fin de journée et sur la facturation du service de garde ou de la surveillance du midi. *Petit rappel concernant la fermeture du service de garde : L'enfant et le parent accompagnateur doivent avoir quitté les lieux au plus tard à 17 h 45.*

DÉPART EN FIN DE JOURNÉE ET DINER À LA MAISON

DÉPART DU SERVICE DE GARDE

En fin de journée, nous devons procéder au décompte des élèves fréquentant le service de garde. En conséquence, les parents devront attendre à **15 h 15** pour entrer dans l'école et récupérer leur enfant. **Aucun départ du service de garde n'est permis entre la fin des cours et 15 h 15.**

Tout changement à l'horaire de votre enfant devra être signalé au secrétariat et à la responsable du service de garde par courriel **avant 9 h le jour du changement**. Nous transmettrons le message aux enseignants. Pour nous joindre :

- Service de garde : sdg.stpatrice@cssdgs.gouv.qc.ca
- Secrétariat : stpatrice@cssdgs.gouv.qc.ca

HORAIRE DE L'ÉCOLE

Afin d'assurer l'arrivée à l'heure des élèves, voici l'horaire de notre école. Ce dernier se trouve aussi dans l'agenda de votre enfant.

PRIMAIRE	7 h 55	Arrivée et entrée graduelle des élèves
	8 h 02 à 11 h 24	Périodes 1-2-3 incluant une récréation (15 minutes)
	11 h 24 à 12 h 39	Période de diner en rotation (75 minutes)
	12 h 37	Retour des dineurs à la maison sur la cour et prise de rangs
	12 h 41 à 15 h 01	Périodes 4 et 5 incluant une récréation (15 minutes)
	15 h 01	Sortie graduelle des élèves
	15 h 11	Départ des autobus

PRÉSCO	7 h 55	Arrivée et entrée graduelle des élèves
	8 h 02 à 11 h 24	Périodes 1-2-3 incluant une récréation (15 minutes)
	11 h 24 à 12 h 59	Période de diner (95 minutes)
	12 h 57	Retour des dineurs à la maison sur la cour et prise de rangs
	13 h 01 à 15 h 01	Périodes 4 et 5 (sans récréation)
	15 h 01	Sortie graduelle des élèves
	15 h 11	Départ des autobus

ARRIVÉE PROCHAINE DE L'APPLICATION MOBILE CLIC ÉCOLE NOUVEAUTÉ!

L'ensemble des écoles du CSSDGS donneront la possibilité aux parents d'accéder à l'application mobile **Clic école** au plus tard le 2 septembre 2025. Nous vous invitons à consulter le site internet du Centre de services scolaire pour des détails supplémentaires à cet effet. https://www.cssdgs.gouv.qc.ca/actualite/arrivee-prochaine-de-lapplication-mobile-clic-ecole/

27 août 2025

SANTÉ ET ABSENCES

Les parents doivent aviser l'école lorsque leur enfant est absent ou en retard. Vous pouvez motiver l'absence ou le retard de votre enfant en tout temps sur le Portail parent. Un message peut aussi être laissé sur la boite vocale de l'école au **514 380-8899, poste 4751** ou par courriel au stpatrice@cssdgs.gouv.qc.ca. Si l'école n'est pas avisée, il s'agit d'une absence non motivée.

- Un enfant malade ou fiévreux doit être gardé à la maison. Lorsqu'un enfant manifeste des symptômes de maladie sur les lieux de l'école, un appel est fait aux parents ou au numéro d'urgence pour qu'on vienne le chercher.
- **Le personnel de l'école ne peut administrer de médicament à un enfant, à moins qu'il ne soit prescrit par un médecin. Le parent doit alors remplir un formulaire d'autorisation précisant le nom du médicament, le moment de la prise et la dose**. Le formulaire est disponible au secrétariat.
- Les **poux de tête** peuvent, à l'occasion, faire leur apparition parmi un groupe d'élèves donné. Les parents de l'enfant concerné sont aussitôt prévenus et des indications de traitements appropriés sont fournies.

Certaines maladies sont à **déclaration obligatoire**. Veuillez consulter le document Maladies infectieuses à déclaration obligatoire et aviser l'école si votre enfant contracte une de ces maladies.

POUR LES ÉLÈVES AU QUOTIDIEN

Votre enfant doit avoir son sac à dos. Il doit y déposer tous ses effets.

Votre enfant doit apporter son **lunch**, froid ou dans un thermos, ses collations et 1 bouteille d'eau. En préparant le lunch de votre enfant, assurez-vous qu'il soit en mesure d'ouvrir ses contenants et ses collations **seul**. Assurez-vous également d'inclure des **ustensiles**, si nécessaire.

Le service de traiteur reprendra le 10 septembre (voir rubrique ci-dessous).

ARRIVÉE ET DÉPART DES ÉLÈVES

Arrivée à vélo et marcheurs

Les enfants qui utilisent leur vélo pour se rendre à l'école doivent le laisser sur le support à vélos installé sur le terrain de l'école. **Les marcheurs** suivent leur trajet habituel par la rue St-Patrice ou des Loisirs en utilisant les corridors scolaires.

AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DE TOUS NOS ÉLÈVES ET RÉDUIRE LA CIRCULATION AUX ABORDS DE L'ÉCOLE, VOICI UN RAPPEL DES CONSIGNES CONCERNANT L'ARRIVÉE À L'ÉCOLE ET LE DÉPART EN FIN DE JOURNÉE :

- **Le stationnement de l'école est réservé au personnel entre 7 h 45 à 8 h 15 et de 14 h 45 à 15 h 15**.
- **Entre 7 h 45 et 8 h 15**, tous les parents qui reconduiront leur enfant en voiture à l'école, **incluant ceux fréquentant le service de garde**, devront :
  - ✓ se stationner dans le **stationnement du centre communautaire** et veiller à ce que leur enfant utilise le **corridor scolaire** qui longe le terrain de tennis; ou
  - ✓ se stationner sur la **rue St-Patrice (en face de l'école)** et veiller à ce que leur enfant traverse sécuritairement le **passage pour piétons** et utilise le **corridor scolaire** du stationnement.
- **Ne pas stationner dans le stationnement de l'église.**
- Les cours débutent à 8 h 02. **Votre enfant doit donc être en classe à 8 h 02**. Afin qu'il soit à l'heure, veuillez le déposer au débarcadère dans le stationnement du centre communautaire au plus tard à 7 h 55.
- En fin de journée, nous devons procéder au décompte des élèves fréquentant le service de garde. En conséquence, les parents devront attendre à **15 h 15** pour entrer dans l'école et récupérer leur enfant. **Aucun départ du service de garde n'est permis entre la fin des cours et 15 h 15.**
- Lorsqu'il est prévu que votre enfant ne prenne pas l'autobus en fin de journée comme il le fait habituellement, il ira vous retrouver dans le stationnement du centre communautaire.

En terminant, nous demandons à tous les parents de rappeler à leur enfant l'importance d'utiliser le corridor scolaire et la zone piétonnière.

Le respect et la courtoisie de la part de tous les conducteurs sont des gages de sécurité pour nos enfants!

AUTRES INFORMATIONS

PREMIÈRE RENCONTRE DE PARENTS

Élèves de la 1re à la 6e année

La première rencontre de parents aura lieu **le mardi 9 septembre en soirée**. Des informations quant au programme et au fonctionnement de la classe vous y seront communiquées. Il n'est pas nécessaire que votre enfant vous accompagne; les informations données s'adressent aux parents.

Voici l'horaire détaillé des rencontres du 9 septembre:

- **De 18 h à 18 h 45** : 1er et 3e cycles (dans la classe de votre enfant)
- **De 19 h à 19 h 30** : **Assemblée générale à la cafétéria pour tous, y compris les parents des élèves du préscolaire**
- **De 19 h 30 à 20 h 15** : 2e cycle (dans la classe de votre enfant)

Élèves du préscolaire 4 et 5 ans

Les parents des élèves du préscolaire ont leur rencontre le jeudi 28 août à 19 h.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Le **mardi 9 septembre** prochain à **19 h** se tiendra l'assemblée générale des parents. Cette rencontre se tiendra à l'école. Les membres du conseil d'établissement seront élus lors de cette assemblée. Vous recevrez l'avis de convocation et l'ordre du jour par courriel quelques jours avant l'assemblée.

Cette rencontre annuelle se veut un moment privilégié nous permettant de vous parler de la vie de l'école et des différentes activités à venir. ***Votre présence est importante pour nous et la vie scolaire de votre enfant***. Nous souhaitons votre participation en grand nombre!

Nouvelle réglementation du MEQ concernant l'interdiction du cellulaire sur tout le terrain de l'école : dès la rentrée scolaire 2025

En cohérence avec les recommandations de la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux, l'interdiction du cellulaire en classe prescrite par la directive ministérielle applicable sera élargie par l'édiction prochaine du Règlement sur les règles de conduite au primaire et au secondaire. Conséquemment, dès la rentrée scolaire 2025, l'usage du cellulaire ainsi que des écouteurs et des appareils mobiles personnels sera interdit sur les terrains et dans les bâtiments de l'école, du début à la fin des cours. Nous avons d'ailleurs ajusté et approuvé par le CÉ le nouveau code de vie de l'école disponible dans les agendas et sur le site internet de l'école.

SERVICE DE TRAITEUR – LE TAKE-OUT DE LA FRONTIÈRE – IMPORTANT DATE DE DÉBUT MODIFIÉE

Le service de traiteur débutera le **mercredi 10 septembre 2025** et sera assuré par Le Take-Out de la Frontière du lundi au vendredi. Le prix pour le plat du jour est de 6,50 $. Il est aussi possible de commander un format plus grand à 7,50 $.

Le menu du mois de septembre sera bientôt disponible en ligne. Tous les détails pour inscrire votre enfant se trouveront sous peu sur notre site web au https://st-patrice.cssdgs.gouv.qc.ca/parents/cafeteria/

Nous vous rappelons que les élèves n'ont pas accès à des microondes.

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Nous sommes à la recherche de personnes ayant du temps à donner pour la bibliothèque scolaire. Peut-être est-ce vous, peut-être un grand-papa ou une grand-maman à la retraite? Passez le mot. Les élèves vous remercient.

Corina-Maria Zosim
Directrice

POUR NOUS JOINDRE

Direction et secrétariat : 514 380-8899, poste 4751 ou stpatrice@cssdgs.gouv.qc.ca
Service de garde : 514 380-8899, poste 5751 ou sdg.stpatrice@cssdgs.gouv.qc.ca